



Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports, auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME, annoncent aujourd'hui les 26 territoires lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « French Mobility - Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables ». Cet AMI, lancé le 26 janvier 2018, a pour objectif de permettre l'expérimentation et le déploiement dans les territoires de nouvelles solutions de mobilités, plus solidaires, sûres, propres, connectées et intermodales. Il vise en particulier à développer des solutions innovantes dans des zones peu denses, que ce soit en milieu rural ou de montagne.

Des projets innovants pour de nouvelles solutions de mobilités

Dans la lignée des Assises nationales de la mobilité, les 26 projets retenus ont la particularité de mettre en avant des dispositifs innovants destinés à des territoires peu denses pour ne pas limiter les solutions aux grandes agglomérations mais au bénéfice du plus grand nombre, partout en France. Les lauréats bénéficieront ainsi d'une mise en visibilité de leurs actions et d'un partage d'expérience avec d'autres territoires ou entreprises qui souhaitent héberger leurs expérimentations. Certains projets seront également soutenus financièrement dans la mise en œuvre des solutions de mobilité proposés.

Les critères retenus dans la sélection des lauréats de l'AMI « French Mobility »

- Assurer une **mobilité pour tous dans tous les territoires**, notamment peu denses, permettant à tous de se déplacer pour ses besoins quotidiens (école, travail, commerces, soins...);
- Accélérer le développement de la **mobilité partagée** (déploiement du covoiturage quotidien, création d'alternatives à l'autosolisme et accompagnement des usagers dans leurs changements de comportements, augmentation du remplissage des véhicules individuels et collectifs...);
- Favoriser les **mobilités actives** et leur déploiement pour des usages innovants;
- **Optimiser la gestion de l'espace public** pour les flux de personnes et de marchandises (stationnement des véhicules, aires de livraison, gestion de la chaussée en fonction des contextes et usages au cours de la journée...);
- Permettre une **mobilité plus propre** (développement des carburants alternatifs, comptabilité des émissions polluantes et de GES des véhicules...);
- Améliorer la **logistique des derniers kilomètres**;
- Optimiser les **mobilités des entreprises**;
- Permettre l'**accessibilité à tous les publics** (déficients cognitifs, moteurs...).

- Les liens avec des problématiques de **dimension locale et la capacité de mobilisation des acteurs d'un territoire** ont été déterminants dans le choix des projets retenus.

Retrouvez les projets lauréats [sur notre site](#)

Contacts presse :

ADEME : 01 58 47 81 28 - ademepresse@havas.com - [@ademe](#)

Ministère de la Transition écologique et solidaire : 01 40 81 77 57 - [@Min_Ecologie](#)

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr / [@ademe](#)